

À Montreuil, le mardi 24 mars 2020

POUR LA CGT AUCHAN, LA SANTÉ N'A PAS DE PRIX !

La crise sanitaire qui touche la France n'a pas été sans ébranler le personnel de l'entreprise Auchan.

Les angoisses grandissantes de son personnel face aux risques de contamination par la clientèle, l'entreprise Auchan, au travers de son directeur général et de la direction générale Auchan Retail France, a décidé unilatéralement d'accorder une prime du montant de 1000 € net. Elle sera distribuée aux salarié.e.s qui assurent la continuité de services à la population dans les achats alimentaires de première nécessité.

Il ne s'agit pas d'un accord d'entreprise soumis à la signature des organisations syndicales, encore moins de la CGT.

Nous revendiquons et nous bataillons chaque jour pour que la santé du personnel Auchan ne soit pas bradée sous quelque forme que ce soit et nous veillons sans relâche à la préservation du capital santé et des conditions de travail des salarié.e.s.

L'ensemble des bases CGT est engagé au quotidien à l'application des mesures barrières imposées par les autorités sanitaires et veille à ce que le sort des salarié.e.s et de leurs proches ne soit pas compromis par des gestions irresponsables.

Contacts presse		
Sophie SERRA DSC UES exploitation Tél : 06 82 37 46 84	Arnaud BACHELART DSC UES exploitation Tél : 07 62 70 16 80	Gérald VILLEROY DSR Auchan Retail France Tél : 06 28 95 44 54